

Accord inscription :

Oui  
Non

N° membre :

Accès au Forum créé :

Oui  
Non

Paiement :

Chèque  
Espèces  
Virement

Date d'inscription :

/ /

### Membre actif (Pilote)

- Pseudo :
- Nom : Prénom :
- Date de naissance : / /
- Adresse :
- Code postal : Ville :
- Pays :
- Tél. fixe : Tél. Port. :
- Courriel @:

### Passager (Copilote)

- Pseudo :
- Nom :
- Prénom :

### Ma FJR1300 ou autre (Préciser) :

- Modèle :
- Année modèle :
- Couleur :
- N° d'immatriculation :
- Kms actuels :
- Valises : Oui Non
- ABS : Oui Non

### Statistiques (facultatif)

- Année permis moto :
- Compagnie assurance :
- Coefficient :
- Tarif approximatif / An :

### Quelles sont vos attentes du club ?

(Mettre un ordre de priorité de 1 à 5)

Achats groupés.

Rencontres, concentrations, balades

Réductions en magasin.

Conseils techniques.

Autres :

### Vos suggestions

- 
- 

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à (lebureau@clubfjr1300france.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. "

## ACCORDS et ENGAGEMENTS

### Accord pour diffusion aux membres exclusivement de mes coordonnées

Dans le cadre de nos sorties, achats groupés, etc... le bureau, les délégués régionaux peuvent être amenés à prendre contact avec toi

Je suis d'accord

Initiale :

Je ne suis pas d'accord

### Accord carte membres site Clubfjr1300France

Notre site est habillé d'une carte de France permettant une localisation par ville de nos membres sous forme d'icône et nommé par le pseudo renseigné. Seul le code postal et la ville sont précisés.

Tout pseudo faisant référence au nom complet est exclu d'office

Je suis d'accord

Initiale :

Je ne suis pas d'accord

### Accord et engagements droit à l'image

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de toi et du passager peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités sur le net, journaux, site de l'association.

Je m'engage en cas de refus de ce droit à l'image, à faire le nécessaire pour ne pas apparaître sur les photos et vidéos, et alerter immédiatement le photographe lors d'une prise de vue

Je suis d'accord

Initiale :

Je ne suis pas d'accord

### Accord réception communications électroniques

Dans le cadre de notre association, des communications électroniques diverses (sorties, rendez-vous, rappels) peuvent être envoyées à nos membres sous forme de mails, SMS...

Je suis d'accord

Initiale :

Je ne suis pas d'accord

Date : / /

Signature avec mention « Lu et approuvé » :

### CONSIGNES DE CIRCULATION - Réf. A1-2023

#### Rouler en groupe lors des sorties organisées par le Club

Ce document a pour objectif de fixer quelques règles élémentaires simples pour la circulation en groupe de motos au sein du Club FJR1300 France. Ces quelques consignes ne se substituent bien évidemment pas au code de la route que chacun s'est engagé à respecter. Elles viennent en complément du code de la route qui ne prévoit aucune règle relative à la circulation en groupe des motos. Chaque participant à une sortie de notre club s'est engagé sur sa fiche d'inscription à respecter ces quelques règles qui lui seront rappelées oralement par les organisateurs avant le départ.

1. Vous êtes dans une sortie du Club FJR1300 France. **La moto qui ouvre** le groupe dont vous faites partie est pilotée par un membre qui a reconnu et qui connaît parfaitement le parcours que nous allons effectuer, (il porte un gilet fluo). **Il est donc interdit de doubler cette moto** sauf circonstances exceptionnelles.
2. Pour éviter tout risque d'accrochage, chacun doit adopter au sein du groupe une position et la conserver tout au long du parcours. Ainsi **il est interdit de doubler à l'intérieur du groupe** sauf circonstances exceptionnelles. **Il est interdit de bloquer la route aux autres véhicules pour laisser passer notre convoi** et de remonter la file pour se replacer devant.
3. À l'intérieur du groupe, **on se positionne en quinconce** dès que c'est possible et notamment en ligne droite, ceci pour augmenter la visibilité de chacun. Bien entendu, entre chaque moto constituant le groupe, on respectera une **distance de sécurité suffisante**. Il est très important de **maintenir une distance de sécurité qui soit proportionnelle à la vitesse**.
4. Comme le pilote de la moto qui ouvre, celui de **la moto qui ferme** connaît le parcours (il porte un gilet fluo). Entre les deux peuvent être intercalés **2 ou 3 pilotes** connaissant le parcours (et équipés de gilets fluos). Il est impératif de **surveiller les motos derrière nous et de ralentir** dès que l'on constate que ça ne suit plus. Si l'absence des motos à l'arrière se prolonge, il devient nécessaire de **s'arrêter dès qu'il est possible de le faire sans danger**. En respectant cette règle, progressivement l'avant du convoi ralentira ou s'arrêtera lui aussi pour permettre aux motos distancées de rejoindre le cortège. Ainsi personne ne sera perdu en cours de route et tout le monde arrive groupé à destination.
5. Pendant le parcours et en dehors des cas prévus en 4, on maintient au maximum une **allure régulière** et on adopte une conduite souple en **évitant au maximum les freinages et les accélérations** brutales non justifiés.
6. Pendant le parcours, **on ne quitte pas le groupe** sans avoir préalablement prévenu soit le pilote qui ouvre, soit celui qui ferme de son intention de le faire.

Actualisé dans la forme par le conseil d'administration du Club FJR1300 France, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

NOM et PRÉNOM du SIGNATAIRE :

*"J'ai lu et je m'engage à respecter strictement ces consignes de circulation,"*

SIGNATURE :

### MONTANT de la COTISATION

Dates d'inscription	Montant de la cotisation	Commentaires
Renouvellement (ancien membre)	25,00 €	Pour l'année civile entière en cours.
Nouveau membre inscrit entre-le 01/01 et le 31/08 de l'année en cours	30,00 €	Pour l'année civile entière en cours.
Nouveau membre inscrit à partir du 01/09 de l'année en cours	40,00 €	Pour la fin de l'année en cours + l'année civile suivante.

Nota : Le paiement de la cotisation annuelle offre la possibilité d'ouvrir deux comptes sous deux pseudos différents, l'un pour le pilote, l'autre pour le copilote.

#### 1. Modes de règlements :

- Précise au dos du chèque ou **dans le champ de virement** ton "Pseudo" et la mention "NI" pour le Nouveau Inscrit.
- Joindre par courrier une photo du pilote et du copilote avec ta FJR en précisant ton pseudo, ta fiche d'inscription renseignée et signée par mail à l'adresse : [lebureau@clubfjr1300france.fr](mailto:lebureau@clubfjr1300france.fr)
- Tu peux remplir le formulaire en l'enregistrant sur ton support ou en ligne et l'imprimer.
- Seule la présence du bon d'inscription, signé, correctement renseigné et accompagné de ton règlement validera ton adhésion.

**Règlement par Chèque à l'ordre du : Club FJR1300 France**

Adresse d'envoi de la fiche d'inscription et de ton règlement à :  
 Mr DAUMAIN Gilles  
 14, Impasse du Ruisseau  
 69210 SAVIGNY France

**Règlement par Virement sur le compte du Club FJR1300 France**

#### Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number) FR76 1470 7032 0103 2190 7661 343				BIC (Bank Identification Code) CCBPPRPPMTZ
Code Banque 14707	Code Guichet 03201	N° du compte 03219076613	Clé RIB 43	Domiciliation/Paying Bank MONTIGNY BOTANIQUE

#### 2. Nous accuserons réception de ta cotisation par courrier, et celui-ci sera accompagné de :

- Ta carte de membre
- Un jeu de Moto collants du Club
- La confirmation d'accès au Forum « Club » du site [www.clubfjr1300france.fr](http://www.clubfjr1300france.fr)

Pour tout renseignement complémentaire sur le paiement, n'hésite pas à contacter par mail le trésorier adjoint à l'adresse : [lebureau@clubfjr1300france.fr](mailto:lebureau@clubfjr1300france.fr)